

On était vivant ensemble

Simon Dansereau-Laberge, UQAM et U. Paris 8

Résumé

Dans une banlieue sans nom, Luther Gautier reçoit une mise en demeure suivie d'une convocation à la Cour spéciale d'amendements des affaires zooanthropiques. Il aurait tenu des propos diffamatoires envers la communauté des Lupus, aurait personnifié leurs traits, aurait entaché leur honneur. Ne prenant pas au sérieux la gravité des accusations qui pèsent contre lui, Luther ne prépare pas de défense. Dans un contexte d'extinction de masse et d'actions politiques timides souvent inefficaces, cette nouvelle fait le pari d'interroger la portée des concepts de personne morale ou personnalité juridique que l'on voudrait attribuer à l'animal. À travers ce qui se présente comme étant un procès politique, Luther en viendra à comprendre les machinations d'une société en quête de déculpabilisation et de rémission.

Mots-clés

Anticipation, fiction juridique, relations humain-animal, éthologie comparée

➤ Pour citer ce texte :

Dansereau-Laberge, Simon. 2020. « On était vivant ensemble ». *Zizanie*, dossier « Rencontres interespèces et hybridations : l'animal et l'humain », sous la dir. de Fanie Demeule et Marion Gingras-Gagné, vol. 4, no 1 (automne), p. 130-142. En ligne. <https://www.zizanie.ca/vol-4-no-1-dansereau-laberge.html>.

La route s'arrête là. Il a passé le dernier rang, là où l'humain ne s'aventure plus sans invitation. Loin des villes régionales, loin des agglomérats d'*homo sapiens*, dans ce monde de pitons rocheux, de lits de clairières parsemé de boisés.

Là s'étend l'Espace écologique de Winham, une petite immensité. Il est arrivé à destination. La portière s'ouvre comme une boîte à ressort, le véhicule clignote de tous ses feux. « C'est ici, descendez ».

L'homme se lève, encore sonné de la veille, encore ébahi par le voyage, par les mots de l'*official*, de la curatrice, de l'animal dit-on, de l'animal qui parle, mais qu'il n'entend pas, qu'il ne voudrait pas reconnaître. La peur est tapie en lui. Qu'est-ce qui l'attend ? Que feront-ils de lui ? Serait-ce un exercice d'humiliation ? Un rite ? Retrouver l'humilité pour rétablir l'équilibre. Il porte son sac en baluchon. Informaticien le matin, vagabond le soir. Le temps n'est plus à la discussion ni aux mots. Le véhicule se referme, se rétracte et repart, silencieux.

Quelques étoiles permettent d'interpréter les ombres. Il se sait vulnérable et semble déjà percevoir des silhouettes groupées dans la pénombre, les yeux luisants, les yeux de lumière. Oui, il les entend. Ce sont comme des harmoniques hurlées dans la nuit sans lune, des syllabes soutenues, une polyphonie en approche.

Revenir lui est impossible. Le cœur battant, il avance, assuré d'avoir été piégé, incertain du sort qui lui est réservé. Ils sont là, ils sont tous là.

Quelques jours auparavant, la solitude. Une ville au nom d'un saint patron des industriels.

Un éclat de lumière passe à travers le judas de la porte. Troisième étage d'un bloc-appartements style béton intégral, 1960-1970. On sonne. Il est arraché à sa torpeur, menacé par la perspective d'une visite. On sonne de nouveau et on cogne. L'homme ouvre. Un type à la barbe grisonnante l'aveugle avec une lampe frontale. Il lui tend un bout de papier. Une lettre brune avec un large encadré noir :

« *You've been served.*

— Qu'est-ce que vous me dites ?

— Vous avez été mis en demeure.

— Y'a quoi à l'intérieur ? »

Sur cet échange procédural, l'huissier braque sa lampe de poche vers les escaliers et tourne les talons. « Vous devriez réparer la lampe du passage », souffle l'homme qui repart dans la nuit terminer sa ronde.

Luther n'a rien à répondre. C'est pas de sa faute. Le proprio est au courant.

En inspectant le dos du document, il aperçoit un nom : *Koiné Eiréne*. Ce qui saute aux yeux, lorsqu'il déchire le pourtour de l'enveloppe maladroitement, à l'aide de son index, ce sont ces longues stries qui ressemblent à des craquelures à même le papier — comme si on avait marqué la page à l'aide d'un objet perforant imbibé d'encre. Quelque chose d'imprécis et de brutal. Il place la lettre sous la lumière crue du néon de la cuisine. On peut y lire :

Espace écologique de Winham, le 3 mars 2039

À l'intention de M. Luther Gautier

Objet : Mise en demeure — Envoi par huissier

Par la présente, le Comité animalier Koiné Eiréne — partenaire officiel de Mme Vreka — vous transmet une sommation à amender vos propos et vos actions. Vous trouverez ci-joint la liste des contentieux connus et répertoriés ainsi que la date de ces manquements au Code civil, articles 4993-A et 4995-B. Vous êtes mis en demeure pour des propos diffamatoires tenus entre juin 2021 et janvier 2039, pour atteinte à la vie collective et pour personnalisation outrancière.

Mme Vreka et le Comité animalier Koiné Eiréne vous demandent pour une dernière fois (dernière sommation) d'accuser réception et d'accepter la médiation, sans quoi nous nous verrons dans l'obligation de requérir le soutien de la Cour spéciale d'amendement des affaires zooanthropiques.

Cordialement,

Une signature, « Maurice Bisclavret, curateur pour le CAKE », et des marques à l'encre de Chine précèdent la liste de manquements répertoriés.

Luther ressent comme un tremblement à la main gauche et un léger vertige. Il a les doigts noircis. On l'accuse d'une quarantaine de manquements à des articles dont il ne connaît même pas l'existence. Que lui reproche-t-on vraiment ? De personnaliser qui ? Luther n'a rien d'un comique ou d'un extraverti, préférant les soirées de discussion sur la Toile aux rencontres physiques, brutales. Il n'a plus de chien depuis des années, il a toujours respecté la vie et réside seul depuis cinq ans dans une vieille banlieue. Luther ne se rappelle pas la dernière fois qu'il a visité une ferme, une vraie. Il y a de l'élevage sur les toits et de l'agriculture verticale au centre-ville, mais on est loin de la grange rouge et des poulaillers de son enfance. Non, pour le coup, il est

plongé dans le doute. Y aurait-il eu erreur sur la personne ? Oui, c'est sûrement ça. Ce n'est sûrement pas pour lui. Tout de même, à quoi réfèrent ces articles ?

12— « *Personnification des attributs de la communauté Canis lupus et de ses sous-espèces* » — 30/05/2026

13— « *Usage de faux dans le but de tromper* » — 18/09/2026

14— « *Propos diffamatoires* » — 15/06/2027

15— « *Perturbation de l'ordre public — hurlements au clair de lune* »
12/12/2027

16— « *Propos outrageux et diffamatoires* » 02/03/2028

La liste est longue. Toutes les infractions ont été observées sur les réseaux sociaux, prélevés dans des conversations personnelles et professionnelles, c'est ce qu'indique la lettre — sans précisions ni exemples.

Il voudrait contacter Vincent. C'est son premier réflexe, faire appel à son frère, mais ils ne sont plus en bons termes. C'est pire quand il s'en mêle, c'est long quand il prend le dessus. Il est juriste spécialisé en droit de l'image. La meilleure décision d'une vie. Les réseaux sociaux étaient tombés dans le domaine public le jour où les États avaient pris conscience de leur importance dans le processus démocratique. L'on pouvait maintenant aller loin avec l'image d'un autre et Vincent était là pour protéger le particulier de l'enfer du faux et du simulacre.

Non, c'était trop compliqué avec Vincent, un être qui s'arroge les récits et lui attribue toujours le rôle de victime. Vincent, un héros encombrant. Luther va se débrouiller seul. Il est passé maître dans l'art du DIY. Il avait programmé un ventilateur-chenille à douze ans et des occuliennes à seize. Avant toute chose, il doit en connaître davantage sur cette Mme Vreka et sa relation au loup commun, au loup gris. Puis, ce groupe qui la représente, *Koiné Eiréne*. Ça sonne gréco-latin, ça sonne vieille organisation.

Après plusieurs heures peu fécondes durant lesquelles l'assistante vocale de Wikipédia lui parle de nouveaux espaces fauniques, de réintroduction des « puissances d'agir » dans des milieux ante-anthropiques, de biotopes rééquilibrés, Luther s'étend sur le tapis, les yeux fixant le plafond aux moulures informes de dentelle plâtrée. *Koiné Eiréne*, ou « Paix commune », n'a presque aucune présence sur la Toile, un truc rarissime. Ne pas comprendre lui fout la trouille. Il pourrait bien faire le mort, et la vindicte passerait.

Après trois nuits d'insomnie et trois jours d'angoisse lancinante, la peur de finir sa vie dans une remise l'emporte sur son relativisme naturel : il se décide à contacter son frère.

C'est grave. Le ton de voix de Vincent trahit ses usuelles « y'en aura pas de facile » et les « une chance que je suis là ». Il a appris que son procès est programmé pour le 12 mars. Les délais procéduraux ont été accélérés, ce n'est jamais bon signe. Inhabituellement laconique, Vincent lui explique qu'il n'a pas le temps de le recevoir ; tout le monde est débordé. Il le réfère à Me Léandre Guigemard — un vieux type en préretraite, qui avait fait un peu de bruit à l'époque de l'écologie militariste de la fin des années 2020. « C'est un pro, un vrai. Bonne chance Luth', bon courage », bredouille-t-il.

Le jour d'après, Luther se rend à l'adresse située dans le centre-ville historique. Arrivé au pas de la porte d'un bureau exigü, l'homme l'invite à s'asseoir entre deux piles de livres. Honoraires minimaux, il deviendra un *cas célèbre*, l'avant-garde. Luther n'a pas compris. « Comment, un cas ? », s'étonne-t-il. Me Guigemard se contente de sourire de ses minces lèvres gercées. L'homme s'attèle à la fastidieuse tâche de rechercher la jurisprudence pour chacune des 47 infractions dont Luther est accusé. Sans secrétaire ni technicien, il tape lentement sur un vieil ordinateur à rabat. Il lui dit qu'il a un angle, qu'il ne laissera pas l'Administration transformer « son cas » en procès politique, en procès-feuilleton, en procès à fleur de peau.

Impressionné par sa méticuleuse lenteur, Luther n'ose pas l'interrompre. À chaque craquement de page froissée, Guigemard glisse son doigt sur sa courte langue. Fait remarquable, il couine chaque fois que son client tente de lui parler. « De quoi m'accuse-t-on au fond ? », Luther se résigne-t-il à demander. Le vieil homme s'arrête. Il se penche sur la couverture d'un livre vert, puis le dévisage brièvement avant de répondre : « De ne pas être de votre temps. » Luther Gautier n'est pas un amateur d'énigmes. On a percé le mystère du cerveau, inventé l'ordinateur quantique, il s'agit maintenant de savoir suivre les chemins tracés. « Et vous allez m'aider à le devenir, cet homme du temps présent ? », s'enquiert-il. Le vieux plaideur aux sourcils foisonnants glousse, se racle la gorge en le toisant puis ajoute : « Écoutez, la Cour vous a affecté une curatrice. C'est une éthologue. Je la connais. C'est un bon point de départ, mais faites vite. » Il se met à chercher quelque chose frénétiquement. Luther se dit que son avocat sait ce qu'il fait. Alors qu'il se lève pour partir, le septuagénaire lui tend une petite carte de visite avec un nom, Judith Chanteclin, et met en garde son client : « Méfiez-vous, l'éthologie empiète parfois sur la raison. »

Dans le train du retour, il fait la connaissance de Judith Chanteclin, ou plutôt de son identité numérique : Ph. D. Humboldt-Universität zu Berlin, spécialisée en comportements comparés — c'est ce que lui apprend la fiche professionnelle qui accompagne son invitation électronique. Sur son profil GIF, elle marche à quatre pattes derrière un lynx roux intrigué. Il ne l'appellera pas. Il a peur d'elle, peur de ce qu'elle pourrait lui faire. Ils se parleront dans quelques jours, sur le parvis du tribunal.

Il a peu dormi. C'est bientôt l'heure. Aurait-il sous-estimé la gravité des accusations ? Tout s'est passé à une vitesse fulgurante et, contrairement à la rumeur, le droit n'a rien à voir avec la programmation — trop d'exceptions, peu de raccourcis. Il n'a pas de repère. Il se sait innocent, mais de quoi exactement ? Il n'a jamais rien demandé, rien de plus que le minimum dû à un homme de son occupation, c'est-à-dire la paix et un fond de reconnaissance. Luther en vient à redouter l'opprobre. Ce sont ces moments critiques qui le font reconsidérer le mauvais karma ; peut-être aurait-il dû croire en quelque chose, en un dieu ou simplement une force régissant le cosmos. Une petite. Une force tranquille sur et entre les êtres. Il n'aurait sûrement pas dû prendre l'avion quand c'était permis. Peut-être aurait-il fallu dire non aux joies des gants de cuir en hiver. Peut-être même que faute de renard, on a commencé à prélever le pelage du loup pour orner les manteaux. Il ne porte pas de fourrure. Ah ! c'était sûrement la viande. Même lorsqu'elle était rationnée, il s'est arrangé pour en manger plus que les quotas permis. Il ne pouvait pas se séparer de la bonne chair tendre. Il avait menti et on le savait.

C'est l'heure d'affronter. Il marche sur une route, la seule au milieu du parc immense. Devant lui : des ormes, des chênes en hauteur, puis un pignon doré perçant la brume du matin. Le palais de justice est dans un de ces édifices Néo-Art déco attenants à la rivière en périphérie de la ville. Là où il ne va jamais.

C'est un édifice somptueux à arcades solaires, surélevé sur le dos d'une colline qu'il semble prolonger. Une femme attend, appuyée contre une colonne couleur bronze-tain. C'est elle, c'est Mme Chanteclin. Elle porte une robe d'un roux très distinctif.

« Bonjour », dit-elle en souriant, comme illuminée. Luther s'avance vers elle, tétanisé par sa posture : si fière, si perçante. Il bredouille quelque chose d'incompréhensible.

Elle demande : « Vous ne vouliez pas me parler ? Non ? C'est qu'il aurait été judicieux que nous parlions. Vous n'êtes pas prêt. L'êtes-vous ? »

Luther ne répond pas, mais s'arrête. Mme Chanteclin n'aime pas attendre ; elle n'aime pas les êtres qui n'ont pas le courage de chercher à comprendre.

« Je vous ai laissé plusieurs messages, M. Gautier. Ce procès est politique, trop même. Vous vous apprêtez à entrer à l'abattoir. Ils demanderont la peine maximale, vous verrez. Luther murmure :

« Qu'est-ce qu'on me veut ? Qu'est-ce que j'ai fait ?

— Qu'est-ce que vous n'avez pas fait, M. Gautier ? Je dénote chez vous un penchant pour la fuite. En temps normal, fuir est vital, mais dans un tribunal, c'est létal, vous comprenez ? »

Luther lui demande de se tasser, elle bloque l'entrée : « Vous n'êtes pas spécialiste en comportement animal, vous ? C'est à mon avocat que je me réfère pour les questions légales. »

Après un quart d'heure d'attente dans le hall principal, à observer avec circonspection un vieil arbre qui sert de demeure à une dizaine d'oiseaux, Me Guigemard arrive en trombe muni d'une large mallette.

« On est matinal, M. Gautier ? C'est bien. Voici quelques précisions concernant la suite des choses », explique l'homme, qui retire ses lunettes pour se gratter l'intérieur de l'oreille à l'aide de l'une des branches, puis poursuit : « Étant donné que c'est une Cour spéciale, tout est différent... vous comprenez ? Le juge, par exemple, s'appelle l'*official*. C'est un détail, mais c'est bien de le savoir si jamais on vous demande de vous adresser à la Cour. C'est une création relativement nouvelle de l'Administration, vous voyez ? »

Il s'arrête brusquement de parler. Un pinçon est venu se réfugier sur sa couronne de cheveux. Me Guigemard s'exclame : « Non, n'y touchez pas M. Gautier ! Ça n'aiderait pas votre cause. »

Il poursuit : « Vous comprenez que ce qui s'ouvre aujourd'hui est un des premiers cas... en droit animal, du moins. C'est un tribunal d'exception et on vous demande de répondre à des monitoires... des sortes de dépositions qui serviront à votre défense.

— D'accord.

— *Je m'en chargerai M. Gautier, soyez rassuré* », dit-il de sa voix grasseyante.

Guigemard lui explique qu'il a monté une défense basée sur l'incongruité des jugements rendus, le contexte inopérant de leur transformation en jurisprudence universellement applicable à toutes les communautés du vivant. Il poursuit : « On a jugé 57 personnes dans les procès *Porcs communs* et 113 pour le dossier *Abeilles mellifères*. Mais eh !, vu les antécédents qu'on entretenait avec ces communautés, on peut comprendre. » Dans le cas de Luther, il s'agit d'une première.

L'huissier de l'assemblée, un homme en blouse noire, fait signe à l'avocat qu'il est l'heure.

Judith Chanteclin les a rejoints à la hâte et pénètre dans la salle dans un crissement de basket sur le linoléum.

« Ah ! Mademoiselle Chanteclin... », annonce Guigemard. Elle le corrige (elle préfère qu'on l'appelle madame) et le met en garde : la défense ne passera pas, pas avec Bailly, pas dans un tribunal d'exception. Elle explique : « Il n'a pas fait amende honorable, il n'est pas prêt. »

« C'est par là, M. Gautier », indique l'avocat, qui lui fait signe de le suivre en appuyant son dos scoliotique contre l'éthologue.

Arrivé dans la salle d'audience, Luther est fasciné par les gradins qui montent jusqu'au plafond. Tout est en bois clair, lumineux. Le soleil pénètre par une ouverture au-dessus d'une saillie ornée d'une moulure ancienne. On y reconnaît un renard en habit de moine et un loup soldat qui le dévisage. L'assemblée les attendait. Parmi les membres de l'audience : des gens de partout, habillés de vêtements de lin simples aux teintes apaisantes. Fait curieux : ceux-ci sont accompagnés d'oies, de renards, de lièvres, de poules, de canaris, d'une outarde, d'au moins un canard, d'un sanglier et de deux blaireaux. Tous sont silencieux.

On lui pointe le large pupitre de la défense. Luther s'empresse de s'y asseoir, mais l'huissier l'arrête et lui indique qu'il doit attendre l'entrée de l'*official*.

C'est à ce moment qu'il l'aperçoit : une louve chétive, au pelage hirsute gris clair, au museau lacéré et aux yeux fauves, assise à quatre pattes sur un tabouret de bois. Mme Vreka est derrière le pupitre des demandeurs. Elle l'observe, intriguée, le souffle long, la langue pendue.

Mme Chanteclin vient les rejoindre juste à temps. Luther en profite pour lui demander comment on a pu la rendre aussi docile. Elle ne comprend pas bien la question. Il pointe la louve. « Mais... c'est elle qui a demandé à être ici. Elle vous poursuit, M. Gautier », explique la femme. Il pousse un petit cri mêlé d'un rictus prononcé. L'accusé demande :

« N'avez-vous pas peur d'elle ? »

— Cessez immédiatement de la fixer, Luther. Vous l'effrayez ! »

Me Guigemard les presse de se taire alors qu'entre l'*official* Wolfgang Bailly.

« Levez-vous ! », entend-on de la part de l'huissier présent en salle. Une onde de craquements monte de l'assemblée.

Entre un cinquantenaire trapu, vêtu d'une toge de faux daim, portant un bouc au menton et peu de cheveux aux tempes. Il s'assoit, met ses lunettes et déclame : « Commençons ». Ainsi débute le procès de Luther Gautier.

L'*official* entame son introduction : « Êtes-vous conscient, monsieur Gautier, que si vous n'étiez pas venu, c'est la prévôté judiciaire qui aurait repris le dossier ? » Sans attendre de réponse, il poursuit : « Nous avons fourni à Mme Vreka, ici présente, un curateur, un représentant qui l'aide, en plus de son avocate. L'Administration est consciente que le système de justice n'est pas encore assez adapté, assez *optimal*, pour les besoins des animaux. » Il s'arrête et salue mielleusement la louve et un homme au coffre large et à la barbe blonde. Il s'agit de Maurice Bisclavret. Une

femme portant un chignon et un tailleur de lin sable les accompagne. C'est Me Annette Goupil, l'avocate de la louve.

« Et vous », reprend-il en se tournant de nouveau vers Luther, « vous avez une curatrice parce qu'on a déterminé que vous ne possédez pas les bases nécessaires pour saisir les tenants et les aboutissants de la Cour spéciale d'amendement des affaires zooanthropiques. Mme Chanteclin agit ainsi *in loco parentis* ; j'espère que vous avez fait bon usage de ses services. Me comprenez-vous, Monsieur Gautier ? »

Guigemard répond par l'affirmative à la place de son client dans le microphone placé au centre de la table.

S'ensuit la lecture des chefs d'accusation par l'*official*, telle qu'enregistrée par la partie demanderesse. Le magistrat termine d'énumérer les 12 chefs qui englobent les 47 infractions. Il explique qu'ils commenceront par les chefs d'accusation à caractère diffamatoire et les multiples atteintes à la vie collective. Ce faisant, il enjoint à l'avocate de Mme Vreka de présenter la preuve.

Celle-ci se lève ; elle ne doit pas faire plus d'un mètre et demi. Son regard est réprobateur. Luther remarque une mèche argentée dans ses cheveux foncés. Elle se tourne vers Mme Vreka brièvement, puis regarde l'assemblée, les yeux humides.

« Par procuration ou par couardise, et avec un manque certain de considération envers l'intégrité morale de communautés dites animales, vous vous êtes d'abord approprié le lexique des ours, puis celui des bovins et même l'imagerie des abeilles », révèle-t-elle. Elle cite la conversation que Luther a eue un soir avec Océane, son ex-copine, à propos d'une expression qui impliquerait la vente de la peau d'un ursidé avant de l'avoir liquidé. Ou encore les propos qu'il a exprimés à sa gérante en prétendant que ses collègues, incapables de penser par eux-mêmes, participaient d'un *hivemind* collectif, triste expression rappelant l'organisation sociétale des abeilles.

Mme Goupil déclare : « Ces cas démontrent la prédestination de l'accusé à l'interprétation outrancière et, dans l'affaire qui nous concerne, le caractère prédateur de l'homme civilisateur et impérialiste. D'emblée, son obstination à voir chez le loup un mâle alpha suprême a particulièrement été mal reçue au sein de la communauté. Mme Vreka voulait vous faire savoir que les loups élisent leur "couple alpha", et qu'une femelle est bien l'égale du mâle dans le leadership d'une meute. »

Luther n'en revient pas. Il observe l'assemblée devant lui, puis Judith à sa droite. Tous sont sérieux. On l'aurait donc accusé, tourmenté des jours durant, on l'aurait convoqué à l'autre bout de la ville pour des métaphores, de simples figures de style et un vocabulaire imagé ?

L'avocate poursuit : « Vous vous qualifiez souvent de *loup solitaire*, de personne recherchant la quiétude de la solitude, comme ici auprès de votre frère en avril 2029.

Il n'a pas démenti ces allégations. Le loup qui vit seul, monsieur Gautier, est un paria, un être voué à la mort. Comprenez-vous la gravité de vos propos ? Je n'ai pas besoin de réponse, Votre Honneur. »

La liste est longue et Luther doit résister à la tentation de courir vers la sortie. Il aurait été bénévole pour un organisme qui s'appelait « Wolfzeit », le temps du loup, sorte de communauté active dans les deux premières semaines de janvier pour combattre le spleen hivernal. Les autres bénévoles seront appréhendés à leur tour. Entre juin 2026 et août 2030, il aurait porté des t-shirts de loups montrant une imagerie inexacte du comportement de la communauté. Il aurait chanté treize fois *Cœur de loup* de Philippe Lafontaine, lu *Le chien et le loup* à sa nièce, prévenu son ex-copine de « faire attention au Grand Méchant Loup », avant de la rejoindre dans leur chambre un soir de Saint-Valentin, et prétendu que *Le pacte des loups* n'était pas un si mauvais film. Goupil reprend : « La bête du Gévaudan, je vous l'apprends peut-être, n'était pas un loup, mais bien un veneur déguisé : un homme ! Cautionnez-vous les louveteries du XVIII^e siècle, M. Gautier ? » La voix nasillarde de l'avocate se répercute contre les boiseries de la salle d'audience. Personne n'ose réagir. Luther s'est tourné vers Chanteclin, qui ne le regarde même plus.

« Poursuivez Me Goupil », implore finalement l'*official*.

L'avocate devient plus véhémement et tente de retracer l'origine du comportement déviant de Luther. Il aurait forgé sa conception de la virilité sur une image distordue de *Canis lupus*. Un comportement répréhensible qui a mené la communauté à un cheveu de la disparition. « Les loups n'ont pas peur de la parentalité ni de l'homosexualité, des fêtes et des retrouvailles. De vivre en société. Pourquoi vous méprendre en les imitant si mal ? », accuse-t-elle. Elle termine en remontant tranquillement sa mèche argentée le long de son oreille droite et conclut : « Le temps de la concorde est arrivé et vous représentez l'inertie. »

L'audience se réjouit avant d'être rappelée à l'ordre. Wolfgang Bailly, qui mâchouillait sa plume, s'empresse de remercier l'avocate et enjoint à Me Guigemard de procéder à une première ronde de contre-interrogatoire.

« Rien », annonce le vieil homme, qui se tait un moment. L'*official* Bailly, intrigué, enfile une paire de lunettes en demi-lune pour mieux saisir l'expression de l'avocat. « Rien, Votre Éminence, de ce qui a été présenté aujourd'hui n'a de précédent. Rien n'a été fait », déclare Guigemard, avant de marquer un silence. « Tout est à faire », dit-il en *staccato*.

« Mais qu'est-ce qui se passe... ? », souffle Luther à Judith Chanteclin. « Il ne va pas dans la bonne direction », répond-elle. Elle pose sa main sur l'épaule de l'accusé. Luther est vidé. Rien ne paraît tangible, comme si, d'un jour à l'autre, l'absurdité avait bouleversé l'ordre régulateur du monde, laissant dans son sillage un chaos abondant et moqueur. Sans s'en rendre compte, alors que Me Guigemard poursuit l'exposition du lent stratagème sur l'incommensurable écart entre cette affaire et les

jugements rendus dans les dossiers des affranchis *Apoïdes* et *Porcins*, Luther se met à fixer la louve.

Une pause, comme une accalmie avant le déluge, puis le regard de Mme Vreka croise le sien. Elle le scrute, les yeux en fente. Ses oreilles se sont aplaties contre sa tête. Il manque certaines touffes à son pelage maintenant hérissé, qui exhibe par endroits une peau rosée et irritée. Elle ferme sa bouche, son front se décontracte, elle abaisse la tête et s'affale contre le bois de la table de la partie demanderesse, la queue basse.

« Votre Éminence ! Mme Vreka est apeurée, l'accusé l'intimide », s'exclame le curateur Bisclavret. L'*official* bondit de son perchoir et admoneste le bougre : « Que cherchez-vous à prouver, M. Gautier ? »

Léandre Guigemard vient plaquer sa main fripée sur le visage de son client et poursuit comme s'il avait l'attention de l'audience. « *Lupus est unique* », dit-il. Au lieu d'invalider les preuves établies contre son client, il se concentre surtout sur les vices procéduriers et sur le fait que le droit n'est pas encore assez avancé pour statuer sur l'affaire Luther Gautier. « Il est plus mésadapté que dangereux, plus niais que malin. C'est pourquoi nous requérons une aide éthologique à domicile », déclare l'avocat.

« Nous entendrons vos propositions de peine en fin d'audience, maître », affirme l'*official*, qui demande aux parties de passer sur-le-champ aux monitoires.

Le vieil avocat s'apprête à reprendre la parole lorsque l'Éminence le prie de passer le micro à son client : « Les procédures sont claires, maître. Malgré son arrogance, il peut parler. »

Comme si on lui demandait d'expliquer le processus de reproduction des chenilles, Luther tente quelques amorces de justifications. Il se sent soudain brûlant, puis frigorifié. Un sanglier le dévisage de l'autre côté de la salle. L'homme se lève, fait mine d'abaisser sa tête devant la louve et regarde l'*official*. « Votre Éminence », implore-t-il, les larmes coulant sur ses joues. Rien ne vient, rien ne saute aux yeux, les mots se perdent, alors que le soleil décline et que ses rayons réverbèrent contre les lunettes de l'*official*.

« Votre Éminence, chers membres de l'assemblée », s'empresse de dire Judith. « Ce que mon client tente d'exprimer est un profond remords. Celui de n'avoir pas su arrêter l'effroi et la haine lorsqu'il était encore temps. Luther n'est pas un paria ou une brute. Il est seul, isolé depuis fort longtemps et cet isolement appelle au désespoir. » Elle le prie de présenter ses excuses en s'abaissant complètement devant la louve.

Luther s'arrête, appréhende le geste et les yeux de Judith, qui l'espère. Puis, il finit par se rasseoir, impassible et hargneux. « Je n'ai rien fait ! », dit-il une première fois, la voix sourde, puis une seconde fois en maudissant la salle.

L'huissier le rappelle à l'ordre et l'*official* ricane en mordant la chaîne de ses lunettes. Guigemard est tapi sous ses deux mains, Judith Chanteclin est rouge de colère. C'est au tour des monitoires de Mme Vreka. Celle-ci s'est ressaisie, comme nouvellement ouverte, et laisse passer sa langue entre ses canines.

Un micro est porté juste au-dessus de son museau. Soudain, dans un jeu d'harmoniques, elle pousse un hurlement interminable. La salle est ébahie. Guigemard est aux anges, Chanteclin ne comprend pas.

« Êtes-vous sûre ? », dit le curateur Bisclavret. Elle est certaine.

Tout aussi surprise, l'avocate appuie sur le bouton de son micro et annonce : « Euh... je suis désolée, nous ne sommes pas préparées à... cette éventualité. »

L'*official* fait signe qu'il comprend l'émoi et dévisage Luther. Il explique : « Mme Vreka ne veut pas que nous en discussions. Donc, dans un excès de clémence de la part de la partie demanderesse, Mme Vreka, vous offre la possibilité de commuer votre peine potentielle en un séjour d'une durée de trois ans, avec une période de probation d'un an, sur la Réserve écologique Winham, où elle vit avec le reste de sa communauté. C'est d'une très grande commisération, M. Gautier. »

La louve est solennelle, droite sur le tabouret. Elle émet un aboiement en regardant l'accusé. Paniqué, Luther demande :

« Qu'est-ce qui se passe ? Judith, dites-moi ce qui est en train de m'arriver ?

— Vous vous apprêtez à vous amender... vous allez partir. »

L'avocat de Luther s'empresse d'accepter avant même que celui-ci ne puisse répondre : « On n'aura pas mieux, mon vieux. » Léandre Guigemard se sent victorieux. Il passe ses doigts sous ses bretelles et pousse un long soupir. L'informaticien de trente-cinq ans ne sait pas où donner de la tête, alors que l'Éminence Wolfgang Bailly officialise la peine en frappant une cloche cuivrée à l'aide d'un maillet. Il y a des cris, des jappements, des bêlements et des hourras. Luther est pris de stupeur, les huissiers l'amènent dans l'antichambre. Judith lui promet que ce n'était pas sa faute, mais que l'humain cherche à tourner la page, qu'Anthropos a besoin d'une catharsis totale. « C'est ancré dans notre psyché, il doit y avoir des responsables clairs. Sans quoi, on ne peut pas avancer, vous comprenez ? » Le regard désolé, elle le voit se faire déshabiller et vêtir d'une peau semi-synthétique en poil gris glacier et fauve.

« Un bouc émissaire, quoi », crie-t-il. Elle répond : « Juste un émissaire », puis le sert contre elle avant qu'on ne l'entraîne derrière une large porte.

On lui a demandé de porter un survêtement au poil ras, prélevé sur le pelage des membres de la communauté. La peau lui gratte, la mort le guette. Il s'est déchaîné dans la voiture qui l'amène jusqu'à la réserve écologique. La tête prise en étau entre ses bras, il pleure. Puis, il se rappelle le regard de Vreka, une chaleur rayonnante. Il ne mourra pas, mais que vivra-t-il ? Le chemin est inondé par l'orangé du crépuscule. Les pics rocheux et les sous-bois parsèment le paysage.

Revenir lui est impossible. Le cœur battant, il avance, assuré d'avoir été piégé, incertain du sort qui lui est réservé. Puis, ils sont là, ils sont tous là.

Il contemple avec effroi les derniers individus de la communauté *Canis lupus lupus*, les derniers loups de la province, du pays, du monde : 41 âmes, pas une de plus, sur un territoire de 327 kilomètres carrés. Des loups de plusieurs sous-espèces accompagnent Vreka, qui trône au milieu d'eux avec son amant Lykon. Malgré leur faible nombre, ils sont solaires. Ainsi commence la nouvelle vie de Luther Gautier.

NOTICE BIOBIBLIOGRAPHIQUE

Simon Dansereau-Laberge détient une maîtrise en Création littéraire de l'Université Paris 8 — Vincennes Saint-Denis. Il a commencé une thèse de recherche-crédation à l'UQAM (cotutelle U. Paris 8). Simon s'intéresse à la relation entre les œuvres de fiction contrefactuelle et la notion de ludique en littérature, et interroge la forme du récit interactif mise en dialogue avec l'action écologique. Il a publié quelques courts récits tels que « Œillères et mauvais œil » (*Saturne*, octobre 2020) et « Bombus, bombini » (*XYZ. La revue de la nouvelle*, mai 2020). « Ça fait du bien, c'est des respirations », texte du recueil *Raconter le chômage* (Vincent Message [dir.], Presses universitaires de Vincennes), sera publié en novembre 2021. Il termine présentement l'écriture d'un roman uchronique intitulé *Green Witches* et portant sur l'écologie américaine.